

Jean Guéhenno, le lycée de la bijouterie où «Le Mur» est la grande ouverture...

Parole à Serge Lyonnet, proviseur du lycée professionnel de Saint-Amand-Montrond

Propos recueillis par Marcel JACQUEMARD

Peux-tu nous brosser assez rapidement l'histoire mais également la situation présente du lycée Jean Guéhenno avec ses formations ?

Le lycée est situé à Saint-Amand-Montrond dans le Cher, à 50 km au sud de Bourges. La « Cité de l'Or », chef-lieu d'arrondissement de 12 000 habitants, proche du centre géographique de la France, est la capitale du Boischaud. Ce pays de bocages et de forêts se trouve au cœur d'une région chargée d'histoire. Sa structure démographique montre une population vieillissante, où la tranche d'âge des 15-24 ans représente 10,6 % de la population. L'économie locale, confrontée à un taux de chômage important, a du mal à retenir sa jeunesse au pays.

Le lycée Jean Guéhenno a ouvert en 1947 dans des baraquements de l'armée avec les sections mécanique et métiers du bois. En 1954, la construction d'ateliers, de locaux d'internat et d'enseignement général est réalisée. Ce sont les bâtiments que nous occupons actuellement. Ils sont l'objet aujourd'hui d'une restructuration par la Région, pour les adapter aux exigences de l'offre de formation. Une partie a été réalisée en 1991 : construction des ateliers de bijouterie. Actuellement se termine la phase de restructuration de l'internat, qui proposera dès septembre 2003 une structure d'accueil fonctionnelle et moderne en chambrées de quatre étudiants pour une capacité de 132 places. Une dernière tranche de travaux prendra en compte l'enseignement général, les logements des personnels et la mise aux normes des ateliers.

Dès 1967 une section préparatoire au BEP hôtellerie/cuisine est implantée ; c'est aujourd'hui une des plus anciennes de France. Le restaurant d'application est ouvert en 1976.

En 1971, création à la demande de la profession, de la première section bijouterie avec un CAP option métaux précieux

qui regroupait alors une dizaine d'élèves. En 1986, à la veille de la rénovation du LP, 450 élèves étaient formés aux métiers de la bijouterie.

Pour quelle raison les entreprises de bijouterie sont-elles implantées à St-Amand de préférence ?

L'implantation de ce secteur d'activité date de 1888, avec la venue dans cette région d'artisans bijoutiers parisiens. Loin de la capitale, de ses nuisances et des difficultés à s'installer, la profession comptait près de 400 emplois en 1934. La situation économique actuelle est nettement moins favorable. Elle est l'objet d'une importante réflexion de la part des élus et des partenaires économiques locaux pour relancer l'économie bijoutière.

En dehors des formations du domaine de l'hôtellerie et de la bijouterie, quelles sont les sections implantées actuellement ?

Aux cotés du BPE hôtellerie restauration et du CAP café brasserie réservé à des élèves de SEGPA existent : un BEP maintenance (MSMA), un BEP vente action marchande et un Bac Pro commerce avec approfondissement bijouterie. Cette formation a été mise en place avec le concours du syndicat bijoutier Saint Eloi pour diversifier l'offre de formation du lycée.

Actuellement le lycée accueille 500 élèves, dont près de 150 élèves internes : 477 élèves pour le LP et une petite section de 21 élèves en SEGTA qui alimente une filière post bac. La moitié de l'effectif est constitué par des élèves bijoutiers, avec une dominante de filles (63 %).

Le recrutement en bijouterie s'effectue au niveau national dans une proportion de 86 % des CAP Nous accueillons des élèves de Biarritz, Rennes, Strasbourg, Avranches, Nîmes, Périgueux...

Intéressons-nous particulièrement à l'art du bijou. Quelles sont les formations ?

Suite à la rénovation des CAP, nous accueillons des promotions de CAP en deux ans. Les formations en 3 ans sont regrettées par les professeurs de bijouterie du cycle car ils avaient alors le temps de former les jeunes pour entrer directement dans le métier. Cette formation, ramenée à 2 ans, suppose d'autres démarches pédagogiques et nécessite un changement d'habitudes au niveau des enseignements. Ce CAP s'intitule « Art du Bijou et du Joyau » et remplace les différentes options existantes : métaux précieux option bijouterie, option joaillerie et CAP bijouterie fantaisie.

Au terme de leur CAP, les élèves peuvent envisager soit une mention complé-





mentaire en « joaillerie » sur 1 an, soit accéder au Brevet des Métiers d'Art (BMA), formation en 2 ans de niveau IV. Au terme de cette formation de BMA, ils peuvent envisager une mention complémentaire « sertissage » ou avoir accès à la formation au diplôme des métiers d'art (DMA) dont la 1^{re} promotion va sortir cette année. En utilisant au maximum les possibilités du lycée Jean Guéhenno, les élèves peuvent suivre 8 ans de formation dans l'établissement.

Nous avons également une formation CAP en 1 an s'adressant à des élèves qui ont un baccalauréat d'enseignement général ou technologique. En leur offrant une formation professionnelle intensive, ils peuvent accéder au BMA ou au DMA.

Dans le cadre du lycée des métiers pour lequel nous postulons, nous proposons parallèlement à la formation initiale une formation par alternance en contrat de qualification pour le BMA. Dès sep-



tembre 2003, la mention complémentaire « Sertissage » fonctionnera sous le double aspect de la formation initiale et continue.

Les enseignants acceptent-ils bien ces deux statuts différents ?

Dans la mesure où l'on peut avoir une classe homogène cela ne pose pas problème. Le tout, c'est le traitement de ces 2 situations, c'est l'obligation pour nous, responsables d'établissement, chef des travaux et enseignants, de rechercher des chefs d'entreprises qui vont pouvoir embaucher ces jeunes en contrat de qualification. Cela veut dire également que, par rapport à la formation initiale, on a aussi une certaine fragilité, même si sur une formation d'un an, on ne risque pas de perdre des élèves en cours de route. Le problème avec les contrats de qualification, c'est que parfois on a des élèves « décrocheurs » qui quittent en cours de formation pour des raisons diverses, comme par exemple lorsqu'ils trouvent un emploi. En dessous d'un certain nombre de salariés dans une formation, le système de contrat de qualification devient lourd à assumer financièrement pour le GRETA (organisme de formation).

Qui sont les enseignants en bijouterie ? D'anciens professionnels ?

Sur l'ensemble de l'établissement 70 % des enseignants sont titulaires. 30 % sont contractuels. Ce sont des enseignants en bijouterie (4 enseignants titulaires et 10 contractuels). Ils viennent de la profession, continuant parfois à exercer. Excellents professionnels, ils sont épaulés par des formations pédagogiques pour mener à bien leur mission d'enseignement.

Concernant les matières premières qui peuvent valoir très cher pour les travaux pratiques bijouterie, avez-vous des problèmes particuliers ?

Les élèves ne travaillent qu'exceptionnellement le métal précieux dans le cadre de concours auxquels ils participent, ou alors dans certaines actions spécifiques. La plupart du temps, ils travaillent sur de la cire ou sur du métal moins noble. Les pièces élaborées à partir de la cire vont permettre de fabriquer des moules destinés à la fonte de bijoux. Bien que ce soit une section bijouterie, les élèves ne fabriquent pas véritablement de bijoux, sauf plus tard en BMA ou en DMA. Il y a des aspects que nous ne traitons pas, comme par exemple la taille de pierres. En France, c'est une profession qui s'est beaucoup raréfiée, on la trouve essentiellement en Italie.

Avez-vous une vitrine au lycée ?

Nous disposons de vitrines pour exposer les travaux des élèves dans les ateliers et dans certaines parties du lycée. A l'occasion de manifestations certaines pièces sont exposées à la Cité de l'Or à St-Amand. Deux de nos élèves ont été primés cette année à un concours européen et ont confectionné un bijou qui sera exposé temporairement dans le lycée.

Passons au journal « Le Mur »...

« Le Mur » a vu le jour en 1984. C'était à l'origine un 4 pages à l'image des journaux réalisés par des lycéens, fait par des élèves qui, à l'origine, avaient envie de communiquer, d'exprimer du ressenti, du vécu, et surtout, de le faire connaître dans l'établissement. En 1987 le journal s'est spécialisé dans la bijouterie avec une équipe d'enseignants passionnés qui en ont fait un outil pédagogique, porteur de l'image du lycée, aujourd'hui un produit fini remarqué. Ce support, enrichi par les reportages, par son aspect pédagogique et par ses ouvertures multiples (culturelles, artistiques, techniques, scientifiques, humanitaires...) permet aux élèves de s'initier au journalisme et à la pratique d'une écriture particulière. Les activités du journal ont permis l'élaboration d'une pédagogie innovante basée sur le projet.

Cette pédagogie de projet qui a vu le jour en 87/88, a connu un fort développement. Nous disposons de deux minibus de 9 places dans l'établissement, ce qui permet une certaine mobilité et une certaine facilité pour développer les actions de reportages. La rédaction est confiée aux élèves encadrés par des enseignants dans le cadre du cours de français et de temps extra scolaire.

C'est donc l'outil pédagogique en enseignement général dans la partie bijouterie ?

Oui il a une place importante, mais il n'y a pas que cela.

Ces actions qui tournent autour de l'élaboration du journal « Le Mur » ont conduit à organiser des déplacements en France mais aussi en Europe. Nous souhaitons ouvrir le LP sur le monde extérieur, et plus particulièrement sur le monde professionnel de la bijouterie.

Ainsi, les CAP 2^e année sont allés visiter les mines d'argent d'Alsace-Lorraine pendant 2 jours par demi groupe. C'est quelque chose de très technique, car ils descendent dans la mine et découvrent les techniques d'extraction, de traitement... etc. Ils vont à la source pour découvrir le matériau, la pierre. Soixante élèves de BMA. vont se rendre à Navajun en Espagne pour découvrir les mines de pyrite. De cette visite ils rapporteront des matériaux qu'ils travailleront au lycée dans le cadre de leur progression pour déboucher sur la réalisation de bijoux dans la perspective d'une exposition.

Le journal jouit d'une réelle notoriété, et a même été reconnu par « Le Monde » en 90/91 qui lui a consacré un article élogieux. Il a la reconnaissance des autorités régionales et nationales. Il est un vecteur de valorisation pour les élèves par rapport à ce qu'ils sont capables de faire, et surtout par rapport à leur passion.

Le journal a donc facilité l'ouverture vers l'Europe

En 1993, les acteurs du journal « Le Mur » ont sollicité des écoles de bijouterie en Europe, mais également au Canada,

au Pérou et même en Côte d'Ivoire. A l'heure actuelle, deux élèves de Côte d'Ivoire suivent une formation chez nous depuis 2 ans. Onze pays de l'Union européenne ont été contactés, ainsi est né en 1993 le Parlement Lycéen Européen (PLE), structure associative regroupant 23 écoles de bijouterie, qui est aussi un réseau permettant aux enseignants de pouvoir faire fonctionner un système de formation à l'étranger (stages). Pour ce faire, ils sont en contact avec les partenaires de ces écoles, qui sont des relais permettant de surmonter les problèmes matériels et pratiques pour la mise en place des stages ou des échanges scolaires développés dans le cadre des programmes européens.

Que fait le Parlement Lycéen Européen ?

Chaque année une rencontre de ces écoles est organisée. Cette année c'est à Anvers. Deux ou trois professeurs vont accompagner un groupe de 3 ou 4 élèves. Ils vont rencontrer des élèves allemands, italiens, belges, autrichiens... etc. Un véritable travail, d'échange, de concertation est fait tout au long de l'année entre eux, avec les nouveaux moyens de communication (e-mail) et en anglais. On essaye de développer, au sein de l'établissement, l'enseignement de l'espagnol et de l'anglais ; dans le cadre des référentiels et des programmes, ce sont des activités facultatives, mais quand les dotations sont déjà extrêmement basses et nous permettent à peine de réaliser les enseignements obligatoires, on est contraint de rechercher des solutions.

A propos du coût ?

« Le Mur » représente un budget non négligeable pour son fonctionnement.

Cet aspect est résolu par une implication importante de l'établissement dans les moyens dégagés de la dotation budgétaire, par le montage de projets européens, et par des subventions accordées par la Région sur présentation de projets. On est beaucoup aidé par la Région dans le cadre de « l'ouverture sur l'extérieur », et longtemps seuls à se lancer dans ce type de projets, nous avons toujours été très encouragés et appuyés.

Les nombreuses sorties compliquent sans doute l'organisation des enseignements ?

Comment faire quand un ou deux professeurs s'absentent pour accompagner un groupe en Italie ? Nous avons développé depuis une quinzaine d'années, l'emploi du temps souple que nous avons intégré dans le cadre de la pédagogie innovante et dans le projet d'établissement. C'est un travail important qui est assumé par le proviseur adjoint de l'établissement et qui nécessite du temps, de la rigueur, et de la patience.

Quand un enseignant arrive chez vous, sait-il ce qui l'attend ?

En bijouterie, oui ! Mais cela concerne également les professeurs d'enseignement général. La nécessité de travailler en équipe et en concertation s'impose.

L'emploi du temps souple a-t-il été bien admis par tout le monde ?

Le système fonctionne. Mais nous avons un corps enseignant relativement stable. Nous n'avons pas de trop nombreuses demandes de mutations. Dans le corps enseignant, 70 %, ont entre 30 et 50 ans et 22 %, plus de 50 ans.

Jusqu'où va l'emploi du temps souple ? Annualisation du service ?

L'objectif est le volume d'heures annuel pour l'élève. A partir de là, sur une semaine, on peut faire un certain nombre d'heures, et compenser la semaine suivante. C'est le chef des travaux qui gère avec la proviseure adjointe l'organisation des plannings.

Nous avons évoqué le fait qu'un certain nombre de professeurs sont directement liés à la profession, sinon qu'y a-t-il d'autres ? des stages ? des échanges ? un partenariat ? la taxe d'apprentissage... ?

Nous avons un important réseau constitué de 450 entreprises réparties sur le territoire national (voire à l'international) qui accueillent les élèves en stage. Nous sommes confrontés aux élèves des autres écoles qui eux aussi recherchent des stages ; c'est donc parfois difficile. Ce réseau s'établit aussi par les visites de stages, quand les enseignants vont visiter les élèves, par la fidélisation, par la qualité des élèves envoyés en stage. Nous travaillons en partenariat avec le Syndicat Bijoutier Saint-Eloi ; ils nous ont aidés à mettre en place le bac pro commerce avec approfondissement en bijouterie. Ils ont des exigences professionnelles, car il faut trouver des magasins de vente (souvent situés en région parisienne). La région parisienne est un des grands secteurs pour les lieux de stages, mais aussi la région de Lyon. Pour en revenir au partenariat local, nous sommes confrontés aux difficultés économiques du secteur de la bijouterie dans le Pays St-Amandois où il ne reste plus qu'une vingtaine d'entreprises environ. Au plan local, nous formons donc des bijoutiers, mais les possibilités d'emploi ici sont très réduites... de même que les possibilités de stages en regard des effectifs d'élèves. A l'heure actuelle, les entreprises implantées travaillent dans la fabrication de la chaîne plus précisément, mais nous commençons à en avoir quelques-unes, en provenance de Paris, et qui travaillent dans la création, la fabrication de bijoux... Cela nous laisse quelques ouvertures, mais les choses restent difficiles. Nous développons également un partenariat industriel avec certaines entreprises qui n'ont pas les moyens d'investir dans du matériel de haut de gamme, mais que possède le lycée (ex. : machine de soudure au laser, de prototypage piloté par ordinateur...). A partir de conventions établies avec certains industriels, nous allons pouvoir leur apporter les moyens technologiques du LP et en échange, ils nous apportent de la taxe d'apprentissage, la certitude de prendre les élèves en stage ou la possibilité d'exploiter pédagogiquement leurs équipements (transfert de technologies). Ce partenariat permet également aux enseignants d'actualiser leurs connaissances techniques et technologiques.





Parlons de l'Olympiade des métiers et du meilleur ouvrier de France...

L'établissement est engagé dans cet aspect de la formation, qui entraîne la compétition, développe et permet de mettre en valeur la capacité de certains de nos élèves. Ce sont les Olympiades des métiers. Cette année un de nos élèves est allé jusqu'en finale nationale. Ils sont impliqués également dans les concours du meilleur apprenti organisés par l'Association des Meilleurs Ouvriers de France. L'an dernier, nous avons été récompensés grâce à un élève de bijouterie qui a obtenu une médaille d'or au niveau national. Pour les élèves et l'établissement, ces concours ou olympiades sont extrêmement valorisants...

Le Parlement Lycéen Européen met en place des expositions. Cette année, les écoles du parlement européen ont sélectionné des bijoux afin de constituer une exposition. Le lycée Jean Guéhenno avait en charge son organisation sur le plan européen. Après le vernissage qui s'est déroulé au Conseil Régional d'Orléans, elle est partie pour un périple européen, visiter les écoles du Parlement. Après une pause à la Cité de l'Or de St-Amand, elle a pris la direction de Valenza en Italie. Son périple la conduira à Bruxelles.

Parlons à présent de toi, Serge Lyonnet. Quelle est ta façon d'aborder ce type d'établissement ?

J'ai 56 ans, j'ai pris mes fonctions en septembre 2002. Auparavant j'ai exercé en qualité d'adjoint (8 ans) dans de gros établissements. En quasi fin de carrière, j'ai voulu prendre la direction d'un établissement, ce qui est une suite, une évolution logique dans déroulement de carrière, mais aussi parce que cela permet de s'impliquer plus directement.

Jean Guéhenno, c'est un secteur que je ne connaissais pas. Il faut apprendre à connaître la profession, les enseignants, l'histoire et les traditions de l'établissement... Les premiers temps sont consacrés à l'écoute et à l'observation, enrichis du regard

d'un œil extérieur. Cela permet de construire progressivement une politique d'EPL qui s'appuie sur le projet d'établissement débattu au sein de la communauté scolaire. Les axes dégagés, en conformité avec la politique académique, favorisant l'esprit d'innovation, d'entreprise et d'ouverture sur l'extérieur, nous permettront d'atteindre les objectifs d'une formation de qualité que nous nous sommes fixés. Il existe une spécificité qui confère à l'établissement une certaine autonomie, et pour laquelle je suis assez d'accord, mais tout en veillant à préserver la réussite de nos élèves.

Si j'ai choisi de piloter un lycée professionnel plutôt qu'un collège, c'est qu'il répond plus à ma sensibilité et à mes intérêts personnels parce que j'aime être confronté au côté pratique, concret, manuel... L'état d'esprit est tout à fait différent d'un lycée d'enseignement général, d'un collège. Les aspects de ce type de formation proposée à des jeunes, m'intéressent. Ils apportent une réelle possibilité de projet de vie, de développement personnel et d'enrichissement culturel, particulièrement développés dans le secteur de la bijouterie de l'établissement qui m'a été confié.

Arrivant dans l'établissement, tu entres aussi dans le nouveau processus d'évaluation, comment le ressens-tu ?

Cela me paraît être un élément positif qui m'a permis de mieux struc-

turer mon approche et mon analyse de l'établissement.

Dans un établissement comme Jean Guéhenno il faut être vigilant à tout ce qui se passe, et au début quand on arrive, on «croule» vite sous la masse de choses à faire. Les relations humaines jouent un rôle primordial. La restructuration des locaux ajoute des difficultés supplémentaires à surmonter.

J'ai découvert également la gestion financière d'un établissement. Je suis parfaitement secondé par une gestionnaire compétente et efficace qui m'initie à sa complexité. Dans mes fonctions précédentes, je n'avais guère le loisir de m'y initier. Le temps de ma formation après le concours est déjà loin!.. Cette année a été pour moi l'année des découvertes dans beaucoup de domaines, il me faut être réactif, ce qui prend du temps. L'an prochain les choses seront certainement différentes, mais pour cette année j'ai tout consacré au pilotage de l'établissement.

La lettre de mission c'est aussi prendre le temps de la réflexion pour regarder évoluer l'établissement, le connaître dans la complexité de son fonctionnement.

Le lycée de la bijouterie, combien d'heures par semaine pour toi ?

J'arrive à 7 h 45 le matin, et je pars à 19 h 30 quand je n'ai pas de réunion le soir. Il m'arrive également de rester le samedi matin, mais c'est rare. J'essaye de préserver mon week-end pour retrouver un peu de vie familiale et d'équilibre personnel.

